



Collectif du Patrimoine des Comores
Compte rendu
Assemblée générale ordinaire,
MDA du 18^{ème} Paris
Le 9 février 2019

Début de la séance à 10h00,

Il est procédé au décompte des membres à jours de leurs cotisations, présents et représentés. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut se tenir.

I

Introduction

Le modérateur, Marc Lanteri, annonce l'ordre du jour :

- I) Rapport moral 2018 par la Présidente, Mme Fatima BOYER
- II) Rapport financier 2018 par le trésorier, M. Bernard BOYER
- III) Décisions sur les actions à venir (vote)
- IV) Questions diverses

Présentation de la situation de l'association

Mme Fatima BOYER remercie les participants de leur présence à assemblée générale de l'association qu'elle préside et salue les nouvelles demandes d'adhésion au collectif. Également, elle rend hommage à la maison des associations qui nous a prêté la salle dans laquelle nous tenons l'assemblée et aux différents partenaires qui accompagnent le collectif dont l'UNESCO, l'ACFP, le Ministère de la Culture à Paris, l'AIMF et les autorités comoriennes.

I) Rapport Moral par la présidente Fatima BOYER

A) Les points forts de l'année 2019

1) Lancement du dossier de préparation pour l'inscription des sites du sultanat des Comores sur la liste du patrimoine Mondial de l'UNESCO

En juillet 2018, le bureau de l'UNESCO à Nairobi a lancé le démarrage du dossier de nomination des sites du sultanat historique des Comores dans lequel, notre amie Suzanne Hirschi, mar Hirschi qui a été en charge du dossier de classement de Saint Louis du Sénégal est désignée par l'UNESCO pour la conduite du dossier des Comores.

L'objectif principal de notre association qui est le classement des sites comoriens au patrimoine Mondial est ainsi sur le point d'être atteint. Dorénavant, ce dossier concerne essentiellement l'État Comorien et l'UNESCO. Nous sommes désormais des observateurs intéressés mais non des acteurs. La cause de la sauvegarde du patrimoine comorien est loin de se résumer au classement, et dans ce domaine il y a beaucoup à faire aux Comores.

Un autre motif de satisfaction est la nomination de notre ami, monsieur Musbahou Ahmed, au poste d'expert national. Il est le responsable de l'antenne du CPC et le directeur du bureau Régional du CNDRS.

Le tandem qui pilotera le projet est donc constitué de deux experts compétents et motivés.

Pour finir, la nomination de Monsieur Toiwulou Mze , membre du collectif, au poste de nouveau directeur du CNDRS nous permet d'espérer une meilleure collaboration entre le Collectif du Patrimoine des Comores et cette Institution.

2) La présidente élevée au grade de chevalier des Arts et des Lettres

En reconnaissance pour le travail accompli au sein du collectif en faveur du patrimoine des Comores, Madame Fatima BOYER, a reçu la médaille de Chevalier des Arts et des Lettres décernée par le Ministère de la Culture de Paris et remise par Monsieur Bruno Favel, chef du département des affaires européennes et internationales dans ce ministère Le 3 avril 2018. Elle était entourée par plusieurs membres du collectif, des membres de sa famille, des personnalités des Comores et ainsi que des représentants des institutions- partenaires.

3) TSF

Sur les conseils de notre ami Mohamed Saleh, notre association a noué un partenariat avec TSF (Tourisme Sans Frontières). L'objectif de cette association est d'aider les pays émergents à mettre en place une politique de développement touristique respectueuse de l'environnement et de la culture.

Grâce à notre réseau aux Comores, (notamment monsieur Toilou Mze, et les membres de l'antenne à Anjouan), nous avons pu aider TSF à intervenir pour la première fois au Comores.

Si la mission de 10 jours en mars 2018 menée par Monsieur Michel Claude, administrateur de TSF a pu se dérouler à Ngazidja et Ndzouani, seul le gouvernorat d'Anjouan a signé une convention de partenariat avec l'ONG. Les investigations menées par l'expert pendant son séjour en relation avec les principaux opérateurs locaux et l'administration seront suivies d'une seconde mission. Elle se déroulera en mars 2019 uniquement à Anjouan et a pour finalité la mise en place d'un schéma directeur.

4) Des solutions pour faire perdurer notre action

La présidente souhaite que l'on trouve des nouvelles solutions pour faire perdurer notre action, et pour impliquer les comoriens dans la cause de sauvegarde du patrimoine.

a) Intégrer la biosphère dans notre action

Une première proposition serait d'intégrer la biosphère dans notre action. En effet, dans le domaine du patrimoine naturel, les choses bougent. Monsieur Bandiougou de l'UNESCO nous a informé que le projet de création de Biosphère pour les îlots de Nioumachouwa à Mohéli est en bonne voie. Le dossier sera présenté en septembre 2019 auprès du Secrétariat du projet MAB (Man and Biosphère soit Programme sur l'homme et la Biosphère) en vue d'une validation en juin 2020 par le Conseil International de Coordination du MAB. Nous espérons que ces deux projets (classement des sites) et (création de zone de Biosphère) entreront en synergie.

b) Internationaliser notre action

Une seconde proposition serait d'internationaliser notre action afin de renforcer notre capacité d'agir, et d'obtenir la reconnaissance de notre association comme ONG par l'UNESCO. Pour se faire, il faut justifier de l'existence de relations de partenariat avec d'autres pays.

- Nous avons de bons contacts avec les Tunisiens mais pour l'instant, aucune formalisation n'a été concrétisée.
- Nos relations avec Lamu, particulièrement le Musée de la ville sont plus avancées. Nos interlocuteurs nous proposent de signer une convention de partenariat. Celle-ci est à l'étude et a été communiquée aux membres par Email. Cette ébauche n'ayant pas suscité de réaction au sein du collectif, il est proposé qu'un groupe restreint prenne en charge ce dossier et fasse des propositions.
- Le collectif serait également intéressé par la signature d'une convention avec l'association UESMA MERE, constituée d'anciens étudiants comoriens ayant suivi leurs études à Madagascar. Les membres de cette association à Mutsamudu se mobilisent pour la formation et la sensibilisation à la citoyenneté dans les établissements scolaires de Mutsamudu et ses environs. Cette intéressante initiative peut être couplée avec une sensibilisation à la défense du patrimoine. C'est pourquoi nous pensons qu'un rapprochement de nos deux associations pourrait être fécond.

5) Représentation du collectif du patrimoine des Comores à Calcutta par Mme Chehrazade NAFA

Un rappel sur le contenu de la conférence de Calcutta a été effectuée grâce à un diaporama. La conférencière a insisté sur le risque de disparition du patrimoine comorien en raison de l'état des bâtiments.

Pour Madame NAFA, le principal intérêt de ce colloque a été de faire connaître l'existence de ce patrimoine auprès des spécialistes du continent indien qui ignorent tout de l'archipel des Comores alors que ce dernier partage avec avec l'Inde un même ensemble géographique, humain et culturel.

6) Le Palais de l'Ujumbé

Les travaux de restauration de l'édifice ont été interrompus en 2018 pour deux motifs :

- L'insuffisance de fonds pour mener à bien la poursuite des travaux.

- L'impossibilité qu'avait CHAM de jouer le rôle qu'il a auprès de nous depuis 2014 en raison de l'absence de monsieur Christian Piffet.

Le dossier Ujumbé sera abordé dans la partie « projet de notre AG ».

En visite aux Comores pour des raisons familiales, la présidente a profité de ces quatre mois passés à Mutsamudu pour faire réaliser dans l'Ujumbé de Mutsamudu quelques travaux indispensables.

Il s'agissait de remplacer quelques tôles défectueuses sur le toit provisoire. Ces travaux ont été réalisés sous la supervision d'un ingénieur du bâtiment, monsieur Dhoiffir Halidi.

Les membres de l'antenne ont procédé à la sécurisation des portes du RDC et de l'étage endommagées durant la « guerre » d'octobre 2018.

7) Alerte sur l'état de la Citadelle

La citadelle mériterait d'être mieux entretenue et sa façade devrait être restaurée. Les membres du bureau de l'association JPC qui ont la responsabilité de la citadelle sont présents et actifs sur le site pendant la période des vacances scolaires. Ils y organisent alors diverses manifestations. Les membres du bureau ne manquent pas de projets d'amélioration mais souffrent de l'absence d'architectes dans leurs équipe.

Il faut signaler que le gouvernorat prend en charge les salaires des deux gardiens et un jardinier. Avec le changement d'équipe au sein du gouvernorat ces derniers s'inquiètent de l'avenir de leur poste à la citadelle.

Pour que nous puissions intervenir, il faudrait clarifier nos relations avec les JPC et mettre en place un partenariat solide.

8) Organisation d'une « journée de la Mer »

La présidente a organisé une journée de la Mer au cours de laquelle les jeunes de plusieurs associations de Mutsamudu (Antenne du CPC, JPC, UESMA, ONG USHABABI WA MESSO et) en partenariat avec la Mairie de la ville se sont mobilisés pour ramasser, trier et détruire les nombreux déchets qui couvrent le bord de la ville.

Cette opération est inaboutie car demeure le problème du recyclage de certains déchets non biodégradables comme le verre et le plastique, une bonne quantité de canettes étant déjà réutilisés par des artisans. Il se pose à Anjouan comme ailleurs au Comores le problème de la carence d'une politique globale du traitement des déchets.

B) Les perspectives des actions du collectif

1) Sur notre agenda

Participation éventuelle à la semaine Africaine de l'UNESCO.

Nous avons cessé d'y participer faute de personnes disponibles et motivées et en raison de la faiblesse des recettes constatées lors des précédentes années.

2) Reprise des travaux de l'Ujumbé en 2019 :

Les deux chantiers menés en 2016 et 2017, nous ont permis de réaliser la restauration des trois façades et l'allègement de la dalle du premier étage. Il reste à envisager la restauration de la quatrième façade, les intérieurs du RDC et de l'étage ainsi que l'allègement du toit.

Pour 2019, le budget prévisionnel est d'environ 40 000 euros (voir rapport financier par le trésorier).

A l'heure actuelle, nous disposons d'une enveloppe de 11 000 euros.

Nous allons introduire une demande pour 10 000 euros auprès du Ministère de la Culture à Paris. Nous espérons pouvoir bénéficier d'un financement de la part de la DACOI (Région de la Réunion) mais, à ce jour, nous ne connaissons ni son montant, ni les conditions liées à son obtention.

Nous avons donc décidé de lancer une demande de financement participatif Crowdfunding sur la plate-forme de DARTAGNANS afin de compléter les fonds disponibles et assurer les chantiers à venir.

3) Présentation du projet crowdfunding par Peldetta, Nadège GOLONGA

En quelques mots Madame GOLONGA, responsable de cette opération au sein de notre équipe, présente la finalité et le mode de fonctionnement du crowdfunding.

Le crowdfunding permet aux associations de financer un projet comme le nôtre par la collecte de fonds participatifs sur une plate-forme numérique.

Nous avons choisi Dartagnans qui est une plate forme de don avec contrepartie spécialisée dans le domaine du patrimoine.

Ce site nous accompagnera tout au long du processus de collecte. Il a la capacité de nous mettre en relation avec des journalistes, des experts en communication afin d'affiner notre approche des potentiels donateurs

Le slogan de notre campagne est « *Ensemble, sauvons le palais des sultans, l'Ujumbe de Mutsamudu, joyau de l'architecture des Comores* ».

Il reste à finaliser les contreparties, les textes mis en lignes, la mise à jour des budgets, la validation du projet par le responsable, choisir la date de lancement. Et

ensuite, il faudra mobiliser nos réseaux, communiquer sur les réseaux sociaux notamment Facebook.

Des craintes existent quant aux conséquences de la non-défiscalisation des dons vis à vis des grands donateurs.

Une discussion s'engage sur les actions qui pourraient être entreprises pour développer nos relations avec des donateurs potentiels (compagnie aériennes, site de voyage, etc.)

La présidente prend note de ces différents suggestions.

II) Rapport financier 2018 par le trésorier, M. Bernard BOYER

2.1 : Compte de Résultats du budget ordinaire de l'exercice 2018

(07/03/2018 au 28/02/2019) en €:

N°	Charges	Montants	N°	Produits	Montants
607	Contribution au chantier Ujumbé	435,00	740	Subventions	10 000,00
616	Assurances	72,17	756	Cotisations	1015,00
617	Traductions	146,20			
618	Autres services	120,00			
622	Tirages de documents	150,00			
626	Poste et Internet	61,25			
6615	Frais bancaires	40,25			
6817	Provisions chantier 2019	10 000,00			
	Total des charges	11 024,87		Total des produits	11 015,00
120	Résultat net de l'exercice (déficit)				9,62
	Total général	11 024,87		Total général	11 024,87

22 Caractéristiques principales :

- Budget équilibré : montant des recettes légèrement inférieur aux dépenses
- Montant des cotisation en baisse de 24 % par rapport à 2017 (1015 € contre 1340 €) pour un nombre de membres à jour de leurs cotisations quasi stable (23 en 2017, 20 en 2018).

2.3 : Budget prévisionnel, Chantier Ujumbé exercice 2019(€)

N°	Charges	Montants	N°	Produits	Montants
60	Achats et prestations de service	5 000	741	Subvention Min de la Culture	10 000
	Prestations de service	1 500	742	Subvention DAC-OI	10 000
	Achats matières et fournitures	3 500	743	Aides privées	100
61	Services extérieurs	5 000	744	Autres produits de gestion courante	
62	Autres services extérieurs	25 000	75	Cotisations	1 000
	Rémunérations intermédiaires et honoraires	16 000	756	Dons Crowdfunding (net)	12 000
	Publicité publication	1500	758	Produits exceptionnels	10 000
	Déplacements, mission	8000	77		
64	Charges de personnel	5 000			
65	Autres charges de gestion courante	1 500			
66	Charges financières	200			
68	Dotations aux Provisions	1400			
	Total des charges	43 100		Total des produits	43 100

2.4 Budget prévisionnel Fonctionnement, exercice 2019(€)

N°	Charges	Montants	N°	Produits	Montants
60	Achats et prestations de service	2500			
	Prestations de service	1 000			
	Achats matières et fournitures	1 500			
61	Services extérieurs	1 000	75	Autres produits de gestion courante	6050
62	Autres services extérieurs	2 500	756	Cotisations	1 500
	Rémunérations intermédiaires et honoraires		757	Mécénat	4 050
	Publicité publication	1 000			
	Déplacements, mission	1 500			
66	Charges financières	50			
68	Dotations aux Provisions				
	Total des charges	6 050		Total des produits	6 050

III) Votes

1. Rapport moral : approuvé à l'unanimité
2. Rapport du trésorier : approuvé à l'unanimité
3. Dépôt d'une demande de subvention auprès du Ministère de la Culture : voté à l'unanimité
4. Budget prévisionnel : voté à l'unanimité
5. Projet Crowd-funding : voté à l'unanimité

6. Montant des cotisations inchangé : voté à l'unanimité
IV) Questions diverses

Présentation de Lucie MADELAINE du Tarmac

Lucie propose une sortie collective pour la représentation du spectacle musical « Obsession » de l'artiste-performeur comorien Soeuf Elbadawi, qui se tiendra du 3 au 5 avril 2019. Cette représentation sera couplée avec une visite du théâtre. Il est proposé aux membres du collectif un tarif de groupe d'un montant de 10 euros par personne, visite comprise.

Une liste circule qui sera remise à Madame Madelaine

Concernant la distribution de flyers présentant le crowdfunding, il est possible de tracter devant le théâtre avant une représentation mais pas à l'intérieur pour des questions de réglementation.

Madame Madelaine précise que l'avenir du Tarmac étant incertain, il faut profiter de ces quelques semaines restantes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

Nice le 6 mars 2019

La présidente

Fatima BOYER



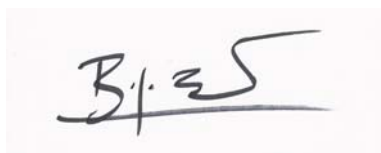
La secrétaire

Hanane ARHADI



Le trésorier

Bernard BOYER



TEL +33 (0)4 93 98 51 04 | MOBILE +33 (0)6 51 19 94 78 | E-MAIL : PRESIDENTE@PATRIMOINEDESCOMORES.ORG

SIÈGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS DU XVIII^{ÈME}, 15 IMPASSE RAMEY 75018 PARIS

CORRESPONDANCE : CHEZ MADAME FATIMA BOYER 88 Bd MANTEGA RIGHI 06100 NICE